

CORRESPONDANCE

(Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité de la rédaction.)

A propos de l'enseignement primaire à Comines (France)

Monsieur le Directeur du Journal de Roubaix, Pour répondre à un article paru dans le journal Le Courrier, en ce qui concerne la Société Philharmonique de Comines, et au sujet de l'enseignement primaire...

La Commission de la Philharmonique, Comines, le 18 juin 1904.

Monsieur le Président et Messieurs les Membres de la Commission directrice de la Société Philharmonique de Comines.

Au nom d'un groupe de membres honoraires de la Société Philharmonique, je viens vous adresser mes compliments pour le succès obtenu à la fête du 19 juin.

Je suis honoré de compter parmi les membres honoraires de la Société Philharmonique de Comines, et de participer à votre œuvre si noble et si intéressante.

Permettez-moi aussi de vous faire remarquer que l'article paru dans le journal Le Courrier, en ce qui concerne la Société Philharmonique de Comines, a été écrit avec une partialité qui ne permet pas de le considérer comme impartial.

Je suis sûr que vous voudrez adresser à ce sujet vos observations à la Commission directrice de la Société Philharmonique de Comines.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération. Auguste VANDENBERGHE, Comines, le 16 juin 1904.

Monsieur le Directeur du Journal de Roubaix, En réponse à la lettre que vous avez adressée en date du 14 courant, au sujet de l'enseignement primaire de Comines, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint une copie de l'acte de l'Assemblée générale de la Société Philharmonique de Comines, tenue le 19 juin 1904.

Je suis sûr que vous voudrez adresser à ce sujet vos observations à la Commission directrice de la Société Philharmonique de Comines.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération. Auguste VANDENBERGHE, Comines, le 16 juin 1904.

Monsieur le Directeur du Journal de Roubaix, En réponse à la lettre que vous avez adressée en date du 14 courant, au sujet de l'enseignement primaire de Comines, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint une copie de l'acte de l'Assemblée générale de la Société Philharmonique de Comines, tenue le 19 juin 1904.

Je suis sûr que vous voudrez adresser à ce sujet vos observations à la Commission directrice de la Société Philharmonique de Comines.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération. Auguste VANDENBERGHE, Comines, le 16 juin 1904.

Monsieur le Directeur du Journal de Roubaix, En réponse à la lettre que vous avez adressée en date du 14 courant, au sujet de l'enseignement primaire de Comines, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint une copie de l'acte de l'Assemblée générale de la Société Philharmonique de Comines, tenue le 19 juin 1904.

Je suis sûr que vous voudrez adresser à ce sujet vos observations à la Commission directrice de la Société Philharmonique de Comines.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération. Auguste VANDENBERGHE, Comines, le 16 juin 1904.

Monsieur le Directeur du Journal de Roubaix, En réponse à la lettre que vous avez adressée en date du 14 courant, au sujet de l'enseignement primaire de Comines, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint une copie de l'acte de l'Assemblée générale de la Société Philharmonique de Comines, tenue le 19 juin 1904.

Je suis sûr que vous voudrez adresser à ce sujet vos observations à la Commission directrice de la Société Philharmonique de Comines.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération. Auguste VANDENBERGHE, Comines, le 16 juin 1904.

Monsieur le Directeur du Journal de Roubaix, En réponse à la lettre que vous avez adressée en date du 14 courant, au sujet de l'enseignement primaire de Comines, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint une copie de l'acte de l'Assemblée générale de la Société Philharmonique de Comines, tenue le 19 juin 1904.

Je suis sûr que vous voudrez adresser à ce sujet vos observations à la Commission directrice de la Société Philharmonique de Comines.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération. Auguste VANDENBERGHE, Comines, le 16 juin 1904.

Monsieur le Directeur du Journal de Roubaix, En réponse à la lettre que vous avez adressée en date du 14 courant, au sujet de l'enseignement primaire de Comines, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint une copie de l'acte de l'Assemblée générale de la Société Philharmonique de Comines, tenue le 19 juin 1904.

Je suis sûr que vous voudrez adresser à ce sujet vos observations à la Commission directrice de la Société Philharmonique de Comines.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération. Auguste VANDENBERGHE, Comines, le 16 juin 1904.

Monsieur le Directeur du Journal de Roubaix, En réponse à la lettre que vous avez adressée en date du 14 courant, au sujet de l'enseignement primaire de Comines, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint une copie de l'acte de l'Assemblée générale de la Société Philharmonique de Comines, tenue le 19 juin 1904.

Je suis sûr que vous voudrez adresser à ce sujet vos observations à la Commission directrice de la Société Philharmonique de Comines.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération. Auguste VANDENBERGHE, Comines, le 16 juin 1904.

Monsieur le Directeur du Journal de Roubaix, En réponse à la lettre que vous avez adressée en date du 14 courant, au sujet de l'enseignement primaire de Comines, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint une copie de l'acte de l'Assemblée générale de la Société Philharmonique de Comines, tenue le 19 juin 1904.

Je suis sûr que vous voudrez adresser à ce sujet vos observations à la Commission directrice de la Société Philharmonique de Comines.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération. Auguste VANDENBERGHE, Comines, le 16 juin 1904.

Monsieur le Directeur du Journal de Roubaix, En réponse à la lettre que vous avez adressée en date du 14 courant, au sujet de l'enseignement primaire de Comines, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint une copie de l'acte de l'Assemblée générale de la Société Philharmonique de Comines, tenue le 19 juin 1904.

Je suis sûr que vous voudrez adresser à ce sujet vos observations à la Commission directrice de la Société Philharmonique de Comines.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération. Auguste VANDENBERGHE, Comines, le 16 juin 1904.

Monsieur le Directeur du Journal de Roubaix, En réponse à la lettre que vous avez adressée en date du 14 courant, au sujet de l'enseignement primaire de Comines, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint une copie de l'acte de l'Assemblée générale de la Société Philharmonique de Comines, tenue le 19 juin 1904.

Je suis sûr que vous voudrez adresser à ce sujet vos observations à la Commission directrice de la Société Philharmonique de Comines.

Tourcoing. — 1° Voir réponse précédente; 2° Tourcoing, Arras, 61 kilomètres. — O. L. G. S. — 1° Nous ne croyons pas que cela soit exact; 2° Cette route est parfaitement accessible aux cyclistes; 3° Mouscron, Menin, Ypres, Furnes, Oostende, 83 kilomètres; 4° Courtrai, F. B. L. — Lys-lez-Lannoy, Lannoy, Fiers, Lillie, Armentières, Bailou, Hazebrouck, Arques, Lengwacq, Tatinghem, Selveux, Lumbres, Aquain, Wessaucourt et Bouvignies, 93 kilomètres. — O. L. G. S. — 1° Voir réponse précédente; 2° Mouscron, Courtrai, Harlebèke, Zulte; 3° 36 kilomètres. — F. S. a. s. u. — 1° Non; 2° Oui; 3° A la maison; 4° Nous ne le croyons pas; ceci est lié à l'appréciation des administrateurs du Bureau de bienfaisance. — D. O. S. — 1° Ce n'est pas une erreur; le montant de chaque personnel-mouleur qui figure sur la feuille de taxe militaire de votre fil n'est tout simplement de calcul à cette taxe, mais ne forme pas double emploi; 2° Initiative de recenser.

CONCERTS & SPECTACLES

LILLE. — Un festival permanent. L'Union des Commerçants et habitants de la Grande-Place de Lille et des environs organise, du 26 juin au 15 septembre, un festival permanent, avec le concours de la municipalité.

2.500 francs de primes seront attribués aux sociétés de chant, fanfares, harmonies et symphonies qui participent à ce festival.

Les auditions auront lieu, le dimanche, de quatre à six heures et de neuf à onze heures du soir, et le mercredi, de neuf à onze heures du soir. Un kiosque sera installé sur la Grande-Place.

GRANDE BRASSERIE DE L'INDUSTRIE, rue Esquermoise, 9, à Lille. — Concerts symphoniques. — Plat du jour. — Chronique. — Souper. — 12 billards Brunswick. — Gymnastographie. Téléphone. 47551-2

NORD

ÉCOLE DES INDUSTRIES AGRICOLES DE DOULAI. — La direction de l'École est confiée, à titre temporaire, à M. Morcau, professeur de botanique.

LE 35^e A SISONNE. — Le bataillon du 35^e d'infanterie en garnison à Douai quittera la ville le 7 juillet pour aller au camp de Sisonne. Il sera de retour le 1er août.

UN CAMBRIOLAGE A LA GARE D'AUBIGNY-AUBAC. — De hardis cambrioleurs ont pénétré dans le bureau du chef de gare, à Aubigny-au-Bac, dans la nuit du 18 au 19 juin. Au moyen d'un eric, préalable-ment introduit dans une des cheminées de la gare, ils ont fracturé le coffre fort, situé dans le bureau du chef, et fait main basse sur un somme de 700 fr environ.

UN GRAVE ACCIDENT A HAUTMONT. — Le nommé Joseph Renaux, 23 ans, demeurant à la « Queue du Chien », à Hautmont, a été tué par un eric, qui, en se déplaçant, a traversé la vitre d'une fenêtre et a frappé le malheureux sur la tête.

UNE GRAVE AFFAIRE A LOUVROU. — La gendarmerie de Louvrou a arrêté Henri Bourcier, ouvrier, demeurant à Louvrou, qui, après avoir voulu user d'odieuses violences envers sa petite fille, âgée de sept ans, a été arrêté et conduit à la prison de Valenciennes.

VISITEZ, VISITEZ la page de « Moto-Terminus ». Tous les articles au bord de la mer. Grande venue de terrain au comptant et à tempérament. 523.

PAS-DE-CALAIS

LE CENTENAIRE DE SAINT-EULGÈNE. — Il y aura cent ans, le 23 décembre prochain, que Saint-Eulgène naquit à Boulogne-sur-Mer. Le Journal de Boulogne a tenu à rendre hommage à ce héros qui fut son collaborateur pendant une quinzaine d'années et qui resta l'ouvrier le plus dévoué de son maître.

Il y a donc constitué un comité qui étudie les moyens les plus propres à honorer la mémoire de ce héros cistercien, soit par l'érection d'un monument, soit par la formation d'un Livre d'Or.

LE CONGRÈS DES MINEURS A LENS. — Les délégués du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais se sont réunis dans le matin du 17 courant à Lens, au siège de la C. G. U. au nombre de soixante-seize. On a sur-le-champ discuté les questions relatives à la loi sur les salaires. Il a été décidé que les délégués de chaque section iraient à Gand pour assister au congrès de la C. G. U. qui se tiendra du 24 au 26 courant.

UN ACCIDENT MORTEL SURVENU DIMANCHE SOIR, vers dix heures, sur la voie du tramway vicinal de Menin à Mouscron, sur le territoire de cette dernière ville. En raison des circonstances dans lesquelles elle s'est produite, cette affaire a pris sur le champ les proportions d'un véritable événement. Voici les faits:

C'était dimanche matin à Reckem. A cette occasion une fête musicale avait été organisée et la société des chemins de fer vicinaux avait mis en marche un train spécial dont le départ avait eu lieu à Menin à 8 heures 55 minutes. A la halte de Reckem, de nombreux voyageurs prirent place dans les quatre voitures du train spécial qui repartit ensuite vers Tourcoing-Tout et Mouscron.

Une alerte. Le convoi était parvenu à deux cents mètres de la passerelle située au-dessus de la rue Saint-Germier. A ce moment, le mécanicien aperçut deux hommes qui marchaient le long de la voie ferrée et fit retentir le sifflet d'alarme. Les deux voyageurs, surpris de rencontrer à cette heure, un train dont ils ignoraient l'existence, se regardèrent sur le talus pour le laisser passer.

Un homme couché sur la voie. Au même moment, le machiniste nommé Romeo Vanhoutte, 36 ans, demeurant à Gheluy, aperçut, à trente mètres en avant des deux premiers individus et à 50 mètres de sa machine, un homme étendu la face contre terre entre les rails. L'homme subitement se releva et retourna sur le dos, la tête contre le rail. Donner le signal d'alarme et renverser la vapeur fut l'affaire d'un instant, mais le train était trop tard. Un choc violent se produisit et la machine stoppa quinze mètres plus loin.

L'arrêt subit du train provoqua un indéchiffrable désarroi parmi les voyageurs qui sortaient précipitamment de leurs compartiments croyant à un déraillement. L'émotion se changea en stupeur quand on aperçut l'homme étendu sous les roues de la locomotive. On s'empressa d'organiser les secours.

Chasse à l'homme à travers champs. Entre-temps le machiniste a raconté que deux individus venaient de prendre la fuite. Le chauffeur, Jean Lejeune, 24 ans, de Menin, se mit à leur poursuite. L'un des fuyards fut arrêté au moment où il tentait à la main un couteau ouvert. Le chauffeur le saisit par le bras et de l'autre main le prend à la gorge pour le mettre dans l'impossibilité de nuire. Le prisonnier est alors ramené vers le train. Pendant ce temps, le second individu avait été mis en état d'arrestation par un habitant de la rue Saint-Germier, M. Marie Solroy qui, se pressant qu'une tentative de déraillement venait d'être faite, était saisi du fuyard et l'avait conduit à la gare de deux voisins, tandis que lui-même, ne voulant pas apporter foi aux protestations d'innocence de son prisonnier, allait s'occuper de ce qui s'était passé.

Arrivée de la police. Le personnel du train, sur ces entrefaites, avait requis la police. Le garde-champêtre Henri Tiberghien, de service au poste de l'Hôtel de Ville, avait son oboe immédiat, M. Strypein, commissaire et arriva sur les lieux juste à temps pour empêcher que le fuyard ne fût lynché. Les deux individus qui venaient d'être enfermés dans le fourgon.

Les voyageurs, pour la plupart, croyaient en effet, qu'un meurtre avait été commis. On racontait que l'homme jeter sur la voie ferrée dans le but de faire croire à un accident.

Cependant, après bien des efforts, on était parvenu à dégager la machine de rousle de la locomotive, en soulevant celle-ci au moyen d'un eric. L'homme

respirait encore, mais on pouvait proférer une parole. Il portait à la tête d'affreuses blessures intéressant toute la boîte crânienne. Il avait en outre la poitrine défoncée.

Le malheureux fut déposé à son tour dans le fourgon dans lequel, en plus du personnel du train, se trouvaient quelques Muscronnais, entr'autres MM. Henri Lorougé, solévia et Ch. Warlop, secrétaire communal, qui avaient été requis par les employés. Vers dix heures et demie, le train se remit en marche, jusqu'à l'arrêt de la Place de l'Hôtel-de-Ville.

La M. le docteur Crommelinck, prodigua des soins au blessé qui reçut de l'Extremé-Onction par le ministère de M. Vervacke, vicairie de Saint-Barthélemy.

M. Strypein, commissaire de police, le fit ensuite transporter d'urgence à l'hôpital. Mais l'infortuné expira en arrivant, sans avoir repris connaissance.

Quant aux prisonniers, le magistrat les fit enfermer dans la salle de détention, à Mouscron. En quittant la salle de détention, les deux amis étaient allés se procurer des pains fourrés à la charcuterie Verbrugge, rue de Tourcoing, puis s'étaient engagés sur la voie ferrée dans le but de regagner leurs demeures respectives par le chemin le plus court.

Mme Elise Verbeke, femme Verbrugge, qui avait servi ces deux jeunes gens, affirma au surdus avoir entendu le sifflet du tramway arrivant de Castert au moment où ses clients s'engouffraient sur la voie, et dans la nuit, les deux jeunes gens n'avaient même pas pu apercevoir l'homme couché entre les rails.

Leur fuite, ils l'expliquent en disant qu'ils voulaient éviter un procès, sachant que l'accès de cette partie du chemin de fer vicinal était interdit au public. Ils crurent cependant que le train avait stoppé exactement pour eux.

Dans la matinée de lundi, les deux prisonniers ont été remis en liberté.

L'identité de la victime n'a été établie que très tard dans la soirée. Il s'agit du nommé Edouard Meerschaut né à Oevermeire le 12 décembre 1868, ouvrier charpentier, demeurant Impasse du Moulin, 14, à Mouscron.

De l'enquête ouverte à son sujet par M. le commissaire de police, il résulte qu'il a été vu dans le quartier du Christ et que la boisson ne serait pas étrangère aux causes de l'accident dont il fut victime.

Le malheureux laisse une veuve avec cinq enfants dont l'aîné a treize ans.

L'amei sa ville. Le corps, le 21, à midi, lundi, durant toute la journée, on examinait les détails de cette singulière affaire que l'on attribue encore à un crime.

Le Parquet de Courtrai, mis au courant des faits par M. le commissaire de police, fera probablement une descente à Mouscron aujourd'hui mardi matin.

LE COMMERCE BELGE AVEC LA REPUBLIQUE ARGENTINE. — Les négociations de Besseque ont porté sur une valeur de 482.410 piastres-or. La valeur totale des produits belges importés est de 1 million 843.981 piastres-or, tandis que pour la même période de 1903, elle était de 1.361.571 piastres-or.

La détermination de la commission belge, relative à la réforme de la loi sur le travail, a été décidée que les délégués de chaque section iraient à Gand pour assister au congrès de la C. G. U. qui se tiendra du 24 au 26 courant.

UN ACCIDENT MORTEL SURVENU DIMANCHE SOIR, vers dix heures, sur la voie du tramway vicinal de Menin à Mouscron, sur le territoire de cette dernière ville. En raison des circonstances dans lesquelles elle s'est produite, cette affaire a pris sur le champ les proportions d'un véritable événement. Voici les faits:

C'était dimanche matin à Reckem. A cette occasion une fête musicale avait été organisée et la société des chemins de fer vicinaux avait mis en marche un train spécial dont le départ avait eu lieu à Menin à 8 heures 55 minutes. A la halte de Reckem, de nombreux voyageurs prirent place dans les quatre voitures du train spécial qui repartit ensuite vers Tourcoing-Tout et Mouscron.

Une alerte. Le convoi était parvenu à deux cents mètres de la passerelle située au-dessus de la rue Saint-Germier. A ce moment, le mécanicien aperçut deux hommes qui marchaient le long de la voie ferrée et fit retentir le sifflet d'alarme. Les deux voyageurs, surpris de rencontrer à cette heure, un train dont ils ignoraient l'existence, se regardèrent sur le talus pour le laisser passer.

Un homme couché sur la voie. Au même moment, le machiniste nommé Romeo Vanhoutte, 36 ans, demeurant à Gheluy, aperçut, à trente mètres en avant des deux premiers individus et à 50 mètres de sa machine, un homme étendu la face contre terre entre les rails. L'homme subitement se releva et retourna sur le dos, la tête contre le rail. Donner le signal d'alarme et renverser la vapeur fut l'affaire d'un instant, mais le train était trop tard. Un choc violent se produisit et la machine stoppa quinze mètres plus loin.

L'arrêt subit du train provoqua un indéchiffrable désarroi parmi les voyageurs qui sortaient précipitamment de leurs compartiments croyant à un déraillement. L'émotion se changea en stupeur quand on aperçut l'homme étendu sous les roues de la locomotive. On s'empressa d'organiser les secours.

Chasse à l'homme à travers champs. Entre-temps le machiniste a raconté que deux individus venaient de prendre la fuite. Le chauffeur, Jean Lejeune, 24 ans, de Menin, se mit à leur poursuite. L'un des fuyards fut arrêté au moment où il tentait à la main un couteau ouvert. Le chauffeur le saisit par le bras et de l'autre main le prend à la gorge pour le mettre dans l'impossibilité de nuire. Le prisonnier est alors ramené vers le train. Pendant ce temps, le second individu avait été mis en état d'arrestation par un habitant de la rue Saint-Germier, M. Marie Solroy qui, se pressant qu'une tentative de déraillement venait d'être faite, était saisi du fuyard et l'avait conduit à la gare de deux voisins, tandis que lui-même, ne voulant pas apporter foi aux protestations d'innocence de son prisonnier, allait s'occuper de ce qui s'était passé.

Arrivée de la police. Le personnel du train, sur ces entrefaites, avait requis la police. Le garde-champêtre Henri Tiberghien, de service au poste de l'Hôtel de Ville, avait son oboe immédiat, M. Strypein, commissaire et arriva sur les lieux juste à temps pour empêcher que le fuyard ne fût lynché. Les deux individus qui venaient d'être enfermés dans le fourgon.

Les voyageurs, pour la plupart, croyaient en effet, qu'un meurtre avait été commis. On racontait que l'homme jeter sur la voie ferrée dans le but de faire croire à un accident.

Cependant, après bien des efforts, on était parvenu à dégager la machine de rousle de la locomotive, en soulevant celle-ci au moyen d'un eric. L'homme

respirait encore, mais on pouvait proférer une parole. Il portait à la tête d'affreuses blessures intéressant toute la boîte crânienne. Il avait en outre la poitrine défoncée.

Le malheureux fut déposé à son tour dans le fourgon dans lequel, en plus du personnel du train, se trouvaient quelques Muscronnais, entr'autres MM. Henri Lorougé, solévia et Ch. Warlop, secrétaire communal, qui avaient été requis par les employés. Vers dix heures et demie, le train se remit en marche, jusqu'à l'arrêt de la Place de l'Hôtel-de-Ville.

La M. le docteur Crommelinck, prodigua des soins au blessé qui reçut de l'Extremé-Onction par le ministère de M. Vervacke, vicairie de Saint-Barthélemy.

M. Strypein, commissaire de police, le fit ensuite transporter d'urgence à l'hôpital. Mais l'infortuné expira en arrivant, sans avoir repris connaissance.

Quant aux prisonniers, le magistrat les fit enfermer dans la salle de détention, à Mouscron. En quittant la salle de détention, les deux amis étaient allés se procurer des pains fourrés à la charcuterie Verbrugge, rue de Tourcoing, puis s'étaient engagés sur la voie ferrée dans le but de regagner leurs demeures respectives par le chemin le plus court.

Mme Elise Verbeke, femme Verbrugge, qui avait servi ces deux jeunes gens, affirma au surdus avoir entendu le sifflet du tramway arrivant de Castert au moment où ses clients s'engouffraient sur la voie, et dans la nuit, les deux jeunes gens n'avaient même pas pu apercevoir l'homme couché entre les rails.

Leur fuite, ils l'expliquent en disant qu'ils voulaient éviter un procès, sachant que l'accès de cette partie du chemin de fer vicinal était interdit au public. Ils crurent cependant que le train avait stoppé exactement pour eux.

Dans la matinée de lundi, les deux prisonniers ont été remis en liberté.

L'identité de la victime n'a été établie que très tard dans la soirée. Il s'agit du nommé Edouard Meerschaut né à Oevermeire le 12 décembre 1868, ouvrier charpentier, demeurant Impasse du Moulin, 14, à Mouscron.

De l'enquête ouverte à son sujet par M. le commissaire de police, il résulte qu'il a été vu dans le quartier du Christ et que la boisson ne serait pas étrangère aux causes de l'accident dont il fut victime.

Le malheureux laisse une veuve avec cinq enfants dont l'aîné a treize ans.

L'amei sa ville. Le corps, le 21, à midi, lundi, durant toute la journée, on examinait les détails de cette singulière affaire que l'on attribue encore à un crime.

Le Parquet de Courtrai, mis au courant des faits par M. le commissaire de police, fera probablement une descente à Mouscron aujourd'hui mardi matin.

LE COMMERCE BELGE AVEC LA REPUBLIQUE ARGENTINE. — Les négociations de Besseque ont porté sur une valeur de 482.410 piastres-or. La valeur totale des produits belges importés est de 1 million 843.981 piastres-or, tandis que pour la même période de 1903, elle était de 1.361.571 piastres-or.

La détermination de la commission belge, relative à la réforme de la loi sur le travail, a été décidée que les délégués de chaque section iraient à Gand pour assister au congrès de la C. G. U. qui se tiendra du 24 au 26 courant.

UN ACCIDENT MORTEL SURVENU DIMANCHE SOIR, vers dix heures, sur la voie du tramway vicinal de Menin à Mouscron, sur le territoire de cette dernière ville. En raison des circonstances dans lesquelles elle s'est produite, cette affaire a pris sur le champ les proportions d'un véritable événement. Voici les faits:

C'était dimanche matin à Reckem. A cette occasion une fête musicale avait été organisée et la société des chemins de fer vicinaux avait mis en marche un train spécial dont le départ avait eu lieu à Menin à 8 heures 55 minutes. A la halte de Reckem, de nombreux voyageurs prirent place dans les quatre voitures du train spécial qui repartit ensuite vers Tourcoing-Tout et Mouscron.

Une alerte. Le convoi était parvenu à deux cents mètres de la passerelle située au-dessus de la rue Saint-Germier. A ce moment, le mécanicien aperçut deux hommes qui marchaient le long de la voie ferrée et fit retentir le sifflet d'alarme. Les deux voyageurs, surpris de rencontrer à cette heure, un train dont ils ignoraient l'existence, se regardèrent sur le talus pour le laisser passer.

Un homme couché sur la voie. Au même moment, le machiniste nommé Romeo Vanhoutte, 36 ans, demeurant à Gheluy, aperçut, à trente mètres en avant des deux premiers individus et à 50 mètres de sa machine, un homme étendu la face contre terre entre les rails. L'homme subitement se releva et retourna sur le dos, la tête contre le rail. Donner le signal d'alarme et renverser la vapeur fut l'affaire d'un instant, mais le train était trop tard. Un choc violent se produisit et la machine stoppa quinze mètres plus loin.

L'arrêt subit du train provoqua un indéchiffrable désarroi parmi les voyageurs qui sortaient précipitamment de leurs compartiments croyant à un déraillement. L'émotion se changea en stupeur quand on aperçut l'homme étendu sous les roues de la locomotive. On s'empressa d'organiser les secours.

Chasse à l'homme à travers champs. Entre-temps le machiniste a raconté que deux individus venaient de prendre la fuite. Le chauffeur, Jean Lejeune, 24 ans, de Menin, se mit à leur poursuite. L'un des fuyards fut arrêté au moment où il tentait à la main un couteau ouvert. Le chauffeur le saisit par le bras et de l'autre main le prend à la gorge pour le mettre dans l'impossibilité de nuire. Le prisonnier est alors ramené vers le train. Pendant ce temps, le second individu avait été mis en état d'arrestation par un habitant de la rue Saint-Germier, M. Marie Solroy qui, se pressant qu'une tentative de déraillement venait d'être faite, était saisi du fuyard et l'avait conduit à la gare de deux voisins, tandis que lui-même, ne voulant pas apporter foi aux protestations d'innocence de son prisonnier, allait s'occuper de ce qui s'était passé.

Arrivée de la police. Le personnel du train, sur ces entrefaites, avait requis la police. Le garde-champêtre Henri Tiberghien, de service au poste de l'Hôtel de Ville, avait son oboe immédiat, M. Strypein, commissaire et arriva sur les lieux juste à temps pour empêcher que le fuyard ne fût lynché. Les deux individus qui venaient d'être enfermés dans le fourgon.

Les voyageurs, pour la plupart, croyaient en effet, qu'un meurtre avait été commis. On racontait que l'homme jeter sur la voie ferrée dans le but de faire croire à un accident.

Cependant, après bien des efforts, on était parvenu à dégager la machine de rousle de la locomotive, en soulevant celle-ci au moyen d'un eric. L'homme

respirait encore, mais on pouvait proférer une parole. Il portait à la tête d'affreuses blessures intéressant toute la boîte crânienne. Il avait en outre la poitrine défoncée.

Le malheureux fut déposé à son tour dans le fourgon dans lequel, en plus du personnel du train, se trouvaient quelques Muscronnais, entr'autres MM. Henri Lorougé, solévia et Ch. Warlop, secrétaire communal, qui avaient été requis par les employés. Vers dix heures et demie, le train se remit en marche, jusqu'à l'arrêt de la Place de l'Hôtel-de-Ville.

La M. le docteur Crommelinck, prodigua des soins au blessé qui reçut de l'Extremé-Onction par le ministère de M. Vervacke, vicairie de Saint-Barthélemy.

M. Strypein, commissaire de police, le fit ensuite transporter d'urgence à l'hôpital. Mais l'infortuné expira en arrivant, sans avoir repris connaissance.

Quant aux prisonniers, le magistrat les fit enfermer dans la salle de détention, à Mouscron. En quittant la salle de détention, les deux amis étaient allés se procurer des pains fourrés à la charcuterie Verbrugge, rue de Tourcoing, puis s'étaient engagés sur la voie ferrée dans le but de regagner leurs demeures respectives par le chemin le plus court.

Mme Elise Verbeke, femme Verbrugge, qui avait servi ces deux jeunes gens, affirma au surdus avoir entendu le sifflet du tramway arrivant de Castert au moment où ses clients s'engouffraient sur la voie, et dans la nuit, les deux jeunes gens n'avaient même pas pu apercevoir l'homme couché entre les rails.

Leur fuite, ils l'expliquent en disant qu'ils voulaient éviter un procès, sachant que l'accès de cette partie du chemin de fer vicinal était interdit au public. Ils crurent cependant que le train avait stoppé exactement pour eux.

Dans la matinée de lundi, les deux prisonniers ont été remis en liberté.

L'identité de la victime n'a été établie que très tard dans la soirée. Il s'agit du nommé Edouard Meerschaut né à Oevermeire le 12 décembre 1868, ouvrier charpentier, demeurant Impasse du Moulin, 14, à Mouscron.

De l'enquête ouverte à son sujet par M. le commissaire de police, il résulte qu'il a été vu dans le quartier du Christ et que la boisson ne serait pas étrangère aux causes de l'accident dont il fut victime.

Le malheureux laisse une veuve avec cinq enfants dont l'aîné a treize ans.